



Maison des Association
Avenue P. Enfert
45500 GIEN

Contrat : PAIN
Période : Février - Mai 2024



PAYSAN

PAIN ETHIK

6 boulevard Mayeux
45270 COULLONS
Tél. : 06.78.66.07.12

CONSOMM'ACTEUR-TRICE

Nom :
Mail :
Tél. :

		FEVRIER					MARS				AVRIL				MAI									
		01	08	15	22	29	07	14	21	28	04	11	18	25	02	09	16	23	30					
								Printemps							Pas de livraison									
Campagne	Blés ancien T80	500 g	3,20 €																					
	Seigle T170	1kg	6,40 €																					
Campagne	+ graines(courge, tournesol, lin)	500 g	3,90 €																					
		1kg	7,80 €																					
Engrain noir	Petit épeautre	500 g	5,60 €																					
		1kg	11,20 €																					
Complet	Blé complet T150	500 g	3,20 €																					
		1kg	6,40 €																					
Mendiant	Blé T80 + fruits secs + noisettes	500 g	6,50 €																					
		1kg	13,00 €																					
Total livraison :		- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €			- €	- €	- €					
Total mensuel :																								
Total contrat :																								

Termes du contrat : La livraison a lieu le jeudi aux dates indiquées de 17h30 à 19h00, à la maison des associations avenue Paulin Enfert à GIEN

Le paiement s'effectue à la signature du contrat pour sa totalité,

- en 1 fois, soit; _____ en espèces, par chèque à l'ordre de Pain Ethik ou par virement
- par mois, soit _____ chèques à l'ordre de Pain Ethik du montant de chaque mois et non le total divisé par le nombre de chèques

Relevé d'identité bancaire

IBAN : FR76 1480 6000 167204736034014

Code BIC : AGRIFRPP848

PAYSAN

CONSOMM'ACTEUR-TRICE

Signatures, précédées de la mention "Lu et approuvé"

L'association a pour but de maintenir et d'inciter à l'installation les exploitations de proximité pratiquant une agriculture durable fournissant des produits de qualité, de saison, variés, écologiquement sains et socialement équitables. Comment ? Les consommateurs préfinancent une partie des productions et acceptent les aléas auxquels celles-ci sont soumises (et donc, l'éventuel report de certaines livraisons). En s'engageant par la signature de ce contrat, paysans et consommateurs dépassent le simple rapport commercial : ils deviennent partenaires.